

Un dernier hommage à une ruine moderne

L'ancien silo à grains de la Canada Maltage reprend vie pour quelques semaines grâce à l'éclairagiste Axel Morgenthaler

L'ancien silo à grains de la Canada Maltage, à Montréal, vient de retrouver une partie de son âme. À l'abandon depuis 20 ans, ces ruines reprennent momentanément vie à la faveur de la nuit, grâce au travail de l'éclairagiste Axel Morgenthaler. Dernier silo en terre cuite en Amérique du Nord, ce monument classé reprend symboliquement du service jusqu'au 18 juin. Mais a-t-il jamais cessé d'être actif?

BERNARD LAMARCHE

Le silo inauguré en 1905 par la compagnie Canada Maltage, situé au 5022 de la rue Saint-Ambroise, à l'angle ouest de la rue Saint-Rémi, continue lentement de perdre de sa prestance, criblé par les effets du temps et du désintérêt général envers lui. La malterie comprend deux bâtiments de brique, dont les corniches divisent les étages, et les neuf silos en terre cuite.

Depuis deux décennies, le bâtiment est en perdition. Ceux qui le fréquentent désormais sont des «infiltrateurs», des amateurs de ruines qui ne reculent devant rien pour satisfaire leur besoin de contact avec les vestiges du passé. Ils entrent de nuit dans le ventre du silo. Aussi, les graffeurs ont fait de ces lieux un musée en constante redéfinition. En ce qui nous concerne, pour y entrer, il a fallu signer une décharge de responsabilité et enfilez un casque de travailleur.

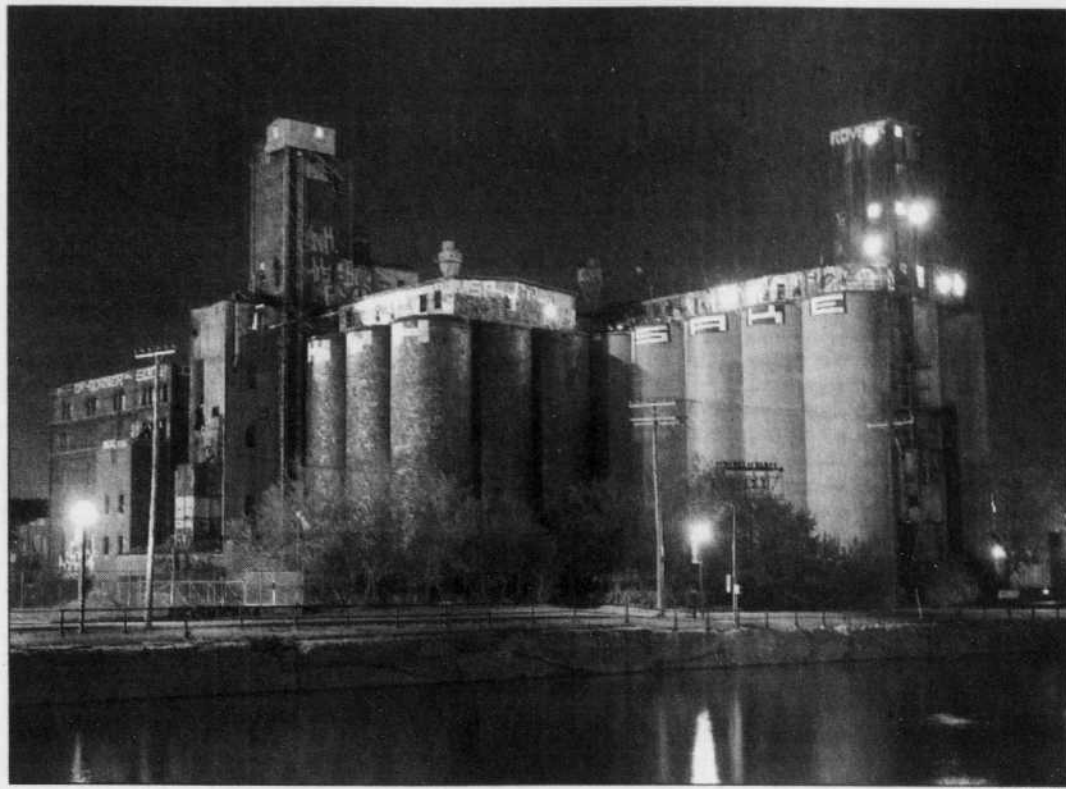
La semaine dernière, en pré-ouverture de l'événement *Obsolécences*, une visite des lieux était organisée par l'organisme Quartier Éphémère, qui fait des pieds et des mains pour conscientiser le public à l'architecture industrielle des secteurs avoisinant le Fau-

bourg des Récollets. La poignée de membres des médias présents a pu constater comment le projet d'Axel Morgenthaler et de Quartier Éphémère fait revivre le silo.

Le site est lugubre. Il a fallu s'armer de lampes de poche pour éclairer nos pas dans les décombres. Une fois passé un premier escalier en colimaçon d'une étroitesse étouffante, l'explorateur doit grimper à des échelles pour enjambrer de grands vides laissés par les bouts d'escaliers ne pouvant plus supporter leur propre poids. L'édifice est dans un état lamentable. Seules les cages à grain, d'ailleurs, pourraient être récupérées.

Une fois l'entrée passée, une odeur rance et pénétrante nous saisit à la gorge. Des canettes des graffeurs se retrouvent partout, même à des endroits en apparence inaccessibles. Un cimetière de chats a aussi été trouvé dans ce labyrinthe.

Au fil de la visite, on se met à songer que des travailleurs y ont gagné leur vie et ont été longtemps les usagers de ces lieux aujourd'hui aussi mystérieux qu'inhospitaliers. La fermeture de la voie navigable du canal de Lachine a précipité ces monstres de béton et de terre cuite dans l'oubli.



L'ancien silo à grains de la Canada Maltage tel qu'il renaît la nuit grâce aux éclairages d'Axel Morgenthaler.

Le génie des lieux

Pour célébrer les cent ans de ce grand ignored, Quartier Éphémère a fait appel à Axel Morgenthaler, qui vient de signer les éclairages de l'adaptation au Théâtre du Nouveau Monde du livre *Une adoration*, de Nancy Huston. Bien que les lieux connaissent une seconde vie bien à l'abri des regards, c'est précisément ce que

l'éclairagiste Axel Morgenthaler a voulu faire: raviver l'idée qu'autrefois des employés s'affairaient là donne en quelque sorte leur génie aux lieux. Même si son matériau demeure l'impalpable lumière, Morgenthaler peut raconter une histoire.

L'artiste de la lumière a investi les maisonnettes tout en haut de l'édifice, qu'il éclaire de l'intérieur

plutôt que d'en illuminer les façades. Il explique qu'il a évité de donner un aspect trop «techno» à son travail. «Lors de mes tests, des gens me demandaient s'il s'agissait d'une rave», confie-t-il. Alors, il s'est attelé à une tout autre option. Ses deux interventions évoquent l'histoire de l'édifice. Celui-ci ayant longtemps tenu grâce à la navigation, l'éclairagiste a eu re-

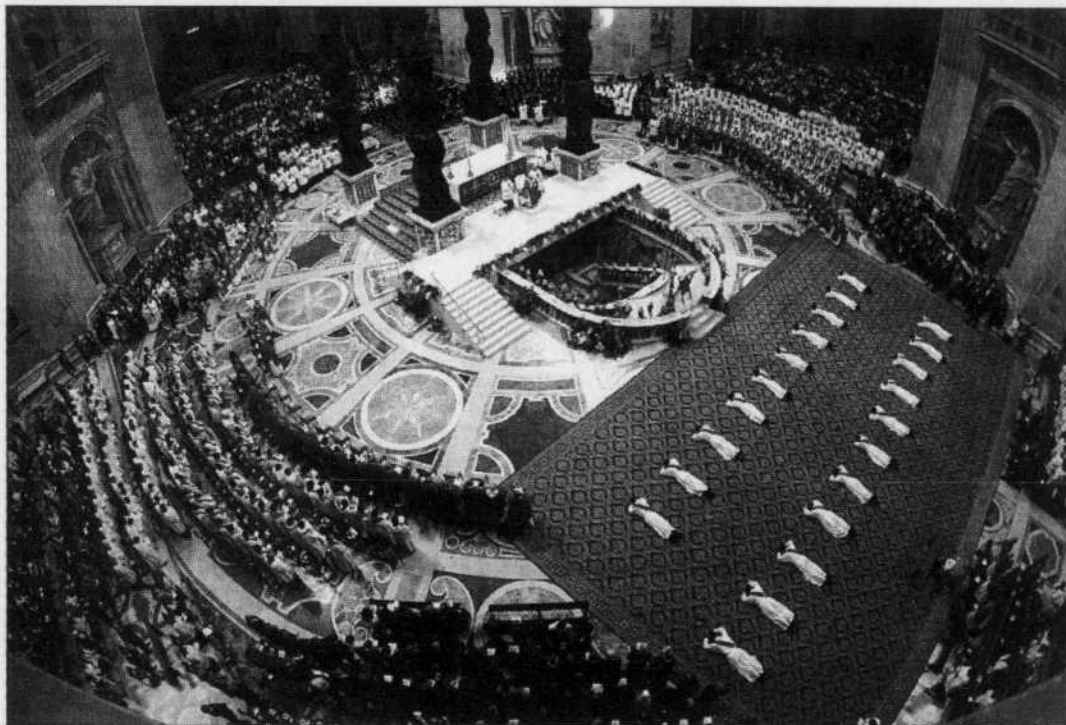
cours à des teintes très précises de vert et de rouge, utilisées pour les bornes de circulation navales, pour illuminer les tours sud et nord des bâtiments. Les leurs, visibles de loin à travers ce qu'il reste de fenêtres, deviennent certes les signaux forts d'une nouvelle présence dans ces lieux, mais elles rappellent aussi à la mémoire les anciennes fonctions ouvrières des lieux, à quelques mètres du canal de Lachine.

Encore plus spectaculaire, Morgenthaler a programmé une séquence d'éclairs blancs issus de stroboscopes. Plutôt que de laisser penser que l'esprit est à la fête, Morgenthaler a brisé le rythme constant des stroboscopes pour mimer les effets lumineux des torches à souder. Ainsi, par la seule magie des éclairages, l'artiste a symboliquement redonné ces lieux aux travailleurs qui autrefois s'affairaient là.

La hauteur de l'édifice permet sans doute à l'œuvre d'être vue de loin. Par contre, le meilleur endroit pour admirer les effets de l'œuvre, à juste distance, est de l'autre côté de la berge du canal de Lachine, le long de la rue Saint-Patrick. De là, on peut apprécier les lumières qui insufflent la vie à ces lieux de désolation. De là, on ne se rend pas compte qu'il est trop tard pour sauver ce monument d'une autre époque, trop usé pour le rénover. Mais on peut goûter cependant le travail d'un artiste et d'un organisme, Quartier Éphémère, qui a voulu rendre à ce navire un dernier hommage.

Le Devoir

VATICAN



MAX ROSSI REUTERS

Le pape Benoît XVI a ordonné hier à la basilique Saint-Pierre de Rome 21 nouveaux prêtres, dont beaucoup venus d'Amérique latine et d'Afrique. Juste avant que les 21 hommes se présentent pour l'ordination, un à un, devant le souverain pontife, près de l'autel principal, Benoît XVI leur a donné des instructions pour accomplir la mission de l'Église visant à toucher tous les gens.

Premières béatifications du pontificat de Benoît XVI... en son absence

Cité du Vatican - L'Église a procédé samedi aux deux premières béatifications du pontificat de Benoît XVI, sans la présence du pape, qui a chargé le cardinal portugais José Saraiva Martins de célébrer la cérémonie en son nom dans la basilique Saint-Pierre.

Le pape, qui se réserve de procéder aux seules canonisations, c'est-à-dire à la proclamation des saints, a ainsi choisi d'affirmer un nouveau style. Son prédécesseur Jean-Paul II avait présidé en personne toutes les cérémonies de béatification et de canonisation de ses 26 ans de pontificat.

Les deux nouvelles bienheureuses sont deux religieuses, une Américaine, Maria Anna Barbara Cope, connue sous le nom de mère Marianne de Molokai (1838-1918), et une Espagnole, Ascension du Cœur de Jésus, cofondatrice des sœurs missionnaires dominicaines du rosaire (1868-1940).

Le cardinal José Saraiva Martins, préfet de la Congrégation pour la cause des Saints, a prononcé, au nom du pape, la formule affirmant que les deux religieuses peuvent désormais être appelées «bienheureuses».

En décidant de ne pas présider lui-même cette cérémonie de béatification, le pape Benoît XVI renoue avec une pratique observée jusqu'à Paul VI. Le cardinal Sa-

raiva Martins avait expliqué récemment sur Radio Vatican que la décision de Benoît XVI de déléguer les béatifications à un cardinal ou un évêque, s'inscrivait dans «une pratique pluriséculaire, restée en usage dans l'Église jusqu'en 1971».

Marianne Cope, née à Heppenheim en Allemagne et émigrée aux États-Unis à l'âge de deux ans avec sa famille, a consacré 30 ans de sa vie à soigner les lépreux de Molokai, une des îles Hawaï, jusqu'à sa mort en 1918. Membre de la congrégation des sœurs franciscaines de Syracuse (État de New York), elle avait pris la relève à Molokai du père Damiano de Veuster, mort au milieu de ses malades et béatifié le 4 juin 1995 par Jean-Paul II.

Pour sa part, Ascension du Cœur de Jésus, née Fiorentina Nicol Goni en 1868 à Tafalla (Navarre, nord-est de l'Espagne), a créé sa congrégation en 1918. Elle s'est consacrée à des missions d'évangélisation en Amérique latine, en particulier au Pérou, et en Chine. La congrégation des sœurs missionnaires dominicaines du rosaire compte 785 membres réparties dans neuf pays d'Amérique latine, quatre d'Afrique, en Australie, aux Philippines, en Inde, en Chine et au Timor.

Agence France-Presse

Sondage Léger Marketing

Le réchauffement de la planète, c'est du sérieux!

LIA LÉVESQUE

À l'exception des Albertains, peu de Canadiens croient que les informations faisant état du réchauffement de la planète et de ses effets sur l'environnement sont exagérées. Plus encore, un pourcentage significatif de Canadiens jugent même que les effets sont en réalité sous-estimés.

Plus précisément, à peine 16 % des Canadiens pensent que les informations au sujet des effets du réchauffement de la planète sont exagérées, indique un sondage Léger marketing qui a été remis à la Presse canadienne. Et 35 % pensent même que ces informations sont sous-estimées.

Au Québec, c'est seulement 10 % de la population qui croit que ces informations sur le réchauffement de la planète sont exagérées. Le Québec est la province ou région du pays la plus convaincue à cet égard.

Les Albertains, grands producteurs de pétrole, font bande à part

au Canada. Près du tiers, soit 31 %, estiment que les informations sur le réchauffement de la planète et ses effets sur l'environnement sont exagérées.

Dans toutes les autres provinces ou régions du pays, entre 10 et 19 % seulement des gens croient qu'il y a exagération.

C'est au Québec que l'on croit le plus les informations que l'on entend au sujet du réchauffement de la planète, puisque 55 % des citoyens y jugent ces données exactes. Au Canada, ce sont 42 % des citoyens qui penchent pour l'exactitude des faits rapportés.

Comportements

Les Canadiens, et surtout les Québécois, affirment être prêts à adopter certains comportements qui permettraient collectivement de combattre le réchauffement de la planète. Mais leur bonne volonté a tout de même ses limites.

Par exemple, 75 % des Canadiens interrogés se disent prêts à réduire leur vitesse de 10 km/h

sur l'autoroute. Plus précisément, 81 % des femmes sont ainsi prêtes et 68 % des hommes.

De même, 88 % des Canadiens se disent prêts à ne pas laisser en mode de veille leurs appareils électriques.

Mais la conscience sociale et environnementale a ses limites. Ainsi, seulement 44 % des Canadiens se disent prêts à recourir exclusivement aux transports en commun pour le travail. Là encore, il existe une différence entre les sexes, les femmes étant plus ouvertes aux transports en commun, à 47 %, alors que les hommes ne sont que 40 % à se dire prêts à n'utiliser que les transports en commun pour le travail.

Et même quand il s'agit de petits luxes: seulement 58 % des Canadiens se disent prêts à ne pas utiliser de climatisation en voiture, au bureau ou à la maison, afin d'aider à combattre le réchauffement de la planète.

Presse canadienne

Inde, Ghana et Jamaïque victimes de la libéralisation du commerce

Londres - Les fermiers ghanéens, indiens ou jamaïcains sont victimes de la libéralisation du commerce encouragée par le FMI, la banque mondiale et la Grande-Bretagne, selon un rapport publié aujourd'hui par l'association caritative britannique Christian Aid.

Selon le rapport de ce mouvement d'inspiration chrétienne, plus de 4000 agriculteurs ou éleveurs de l'État indien de l'Andhra Pradesh se sont suicidés depuis la libéralisation de l'agriculture entamée dans le pays, dans les années 90, sous la pression notamment du ministère britannique du Développement international.

«Devant l'augmentation de leurs dettes, la misère est devenue telle pour les fermiers que beaucoup ont trouvé une seule porte de sortie, le suicide», accuse ce rapport de Christian Aid, précisant que le nombre d'agriculteurs à se donner la mort chaque année dans l'état de l'Andhra Pradesh est passé de 200 en 1999 à 2115 en 2004.

«La Grande-Bretagne devra user de sa position à la tête du G8 en 2005 et de l'Union européenne lors du second semestre 2005 pour exiger de réelles réformes et elle devra user de son influence au sein du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour apporter un changement

radical au sein de ces deux institutions», a demandé Christian Aid dans son rapport.

Selon ce mouvement, le dogme de la libéralisation du commerce a poussé à la faillite des centaines d'agriculteurs indiens, d'éleveurs de volailles ghanéens et de producteurs de canne à sucre jamaïcains. L'association caritative britannique accuse ainsi le FMI d'avoir participé à la ruine des producteurs de volailles ghanéens en contraignant le pays à renoncer à ses taxes à l'importation sur des produits comme les poulets, le 18 mars dernier.

Agence France-Presse

LE DEVOIR :::: CAHIER SPÉCIAL

HABITATION

«Découvrez les nouveaux projets immobiliers»

Publié le samedi

21 MAI

ACTUALITÉS

OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 1

sur le budget aura lieu jeudi (ce qui mettra un terme aux pratiques d'obstruction de la Chambre utilisées par l'opposition la semaine dernière). Le cabinet du premier ministre Martin a d'ailleurs confirmé hier que ce serait bien le cas. Les conservateurs, qui ont tenté, durant toute la dernière semaine, de devancer ce vote, se sont finalement résignés à l'idée d'attendre quelques jours de plus avant de passer à l'action. Chez les bloquistes, l'intention est toujours d'avoir un vote sur le budget dès aujourd'hui, indiquait hier Karine Sauvé, l'attachée de presse de M. Duceppe, mais il semble que le délai imposé convienne aussi.

Peu importe quand, Gilles Duceppe dit avoir une grande hâte d'en découdre. «Le plus tôt serait le mieux, a-t-il lancé hier. On épargnerait beaucoup d'argent. Parce que, depuis 20 jours, [le premier ministre Martin] dépense un milliard de dollars» quotidiennement. Il faisait allusion aux nombreuses ententes conclues avec des gouvernements provinciaux intervenues ces derniers jours, notamment avec ceux de l'Ontario, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, sur le déséquilibre fiscal et le programme de garderies.

Une trêve?

Si le résultat du vote de jeudi reste actuellement impossible à prévoir, les deux camps opposés (libéraux et néo-démocrates d'un côté, bloquistes et conservateurs de l'autre) étant pratiquement à force égale, ce qui laisse le poids de la décision entre les mains des trois indépendants de la Chambre des communes, la réaction de l'opposition dans le cas d'une victoire du gouvernement demeure, elle aussi, incertaine.

Seule chose claire: si le gouvernement perd ce vote de confiance, les Canadiens iront voter le 27 juin. Mais si le budget passe? «Ça demeure hypothétique», dit Karine Sauvé, porte-parole de Gilles Duceppe. «C'est sûr qu'on va reconnaître le vote de la Chambre, mais ce qu'on fera ensuite reste à voir.»

Les conservateurs se montrent plus précis, mais ils laissent la porte ouverte à une autre tentative pour le renversement du gouvernement d'ici à la fin de la session parlementaire, à la mi-juin. «Nous allons respecter les résultats de tous les votes de la Chambre», confirme Dimitri Soudas, contrairement aux libéraux. Mais, ensuite, on continue notre rôle, qui est d'être l'opposition officielle, et éventuellement de remplacer le gouvernement. Y aura-t-il une trêve estivale? «Après ce vote, nous allons nous opposer aux décisions qui ne nous conviennent pas et, là où le gouvernement mérite d'avoir notre appui, il l'aura», répond simplement M. Soudas.

Mais Jay Hill, leader parlementaire des conservateurs à la Chambre des communes, a laissé entendre hier que les conservateurs mettraient fort probablement la pédale douce s'ils ne parvenaient pas à détrôner les libéraux cette semaine. «Si les circonstances ne changent pas, j'ai l'impression qu'il n'y aura pas d'autre initiative du genre d'ici au congé d'été», a-t-il déclaré à des journalistes à Ottawa.

Rien n'empêche toutefois l'opposition de tenter de faire adopter une autre motion de censure envers le gouvernement, peut-être lors des journées de l'opposition qui doivent se tenir dans deux semaines.

Le chef des néo-démocrates, Jack Layton, qui a accordé son soutien aux libéraux en vue du vote sur le budget, a d'ailleurs laissé entendre que son appui pourrait ne pas durer éternellement. Le NPD veut que le budget soit adopté, a affirmé M. Layton sur les ondes du réseau CTV, hier. Mais il pourrait toutefois réévaluer sa position par la suite, selon l'humeur du public en ce qui a trait à la tenue d'élections au printemps. «Je crois que les gens ne veulent pas nécessairement qu'il y ait des élections, a-t-il dit, mais c'est tellement chaotique en Chambre des communes ce moment qu'ils auront peut-être l'impression qu'ils n'ont pas le choix.»

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

EN BREF

Bambin retrouvé

Toronto — La police a retrouvé le bambin de deux ans porté disparu depuis samedi dans la région de Toronto et a arrêté son père. Les autorités ont fait savoir hier soir qu'elles avaient retrouvé sain et sauf le petit Sammy Kassim, et que son père Amin Kassim, âgé de 30 ans, également connu sous le nom d'Omar, avait été interpellé. Il est soupçonné d'avoir tué la mère de l'enfant samedi. Les autorités croyaient dimanche que l'enfant était toujours en vie, mais estimaient que plus il allait rester longtemps auprès de son père, plus sa vie était en danger. L'individu était considéré comme armé et dangereux. La disparition du jeune garçon a été signalée samedi, après que sa mère, Muhka Hassan-Ali, âgée de 23 ans, eut été tuée par balles. Elle est décédée à la suite de multiples blessures à la tête. Une alerte Amber avait été lancée à la grandeur du pays pour retrouver le petit. Le suspect et son fils n'avaient pas été vus depuis la mésaventure d'un chauffeur de taxi, qui a rapporté qu'on avait tiré sur lui après avoir été hélé par un homme accompagné d'un petit garçon, tôt dans la journée de samedi. Le chauffeur n'a subi aucune blessure. — PC

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est employeur et Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

ministre, Ahmed Chalabi, ancien «chouchou» de Washington tombé en disgrâce.

«La situation est manifestement préoccupante sur le plan de la sécurité», n'a pu que reconnaître Condoleezza Rice qui, avant de gagner la capitale, s'est rendue dans la ville kurde de Salahaddine, puis dans le bastion montagneux du chef du Parti démocratique kurde Massoud Barzani. «Nous combattons un groupe de terroristes particulièrement coriaces, qui semblent déterminés à bloquer les progrès du peuple irakien», a-t-elle déclaré.

Condoleezza Rice reste toutefois optimiste quant à l'issue de cette insurrection. «Oui, l'insurrection est très violente, mais on peut venir à bout des insurrections pas seulement militairement [mais] en ayant une solution de remplacement politique forte», a-t-elle lancé, semblant presser le premier ministre Al-Jafaari d'agir.

À cet égard, Mme Rice a dit être très préoccupée par la faible participation de la minorité sunnite à la commission de rédaction de la Constitution, où ne siègent que deux sunnites sur 55, en majorité des chiïtes. «J'aimerais discuter de la composition de la commission et de la façon dont ils [les dirigeants irakiens] peuvent faire participer tous les Irakiens à ce processus, dont les sunnites», a-t-elle dit, soulignant qu'«il est vraiment important que tous les Irakiens aient le sentiment d'y être représentés».

M. Jaafari a reconnu la faible participation des sunnites dans la commission parlementaire chargée de rédiger la Constitution, mais il s'est engagé à y remédier. «Nous allons tenter de trouver les moyens de susciter une plus importante participation des sunnites» au processus politique, a-t-il dit durant la conférence de presse conjointe.

À ce propos, le New York Times d'hier, citant des

RICE

sources officielles américaines, indiquait que des chefs sunnites de l'insurrection armée contre l'occupation étrangère de l'Irak seraient prêts à déposer les armes si on leur donnait voix au chapitre dans le processus politique en cours.

Un responsable américain accompagnant Mme Rice a par ailleurs souligné que quelque 162 000 Irakiens ont été entraînés et équipés pour servir dans les forces de sécurité, mais que seulement 69 bataillons (76 000 hommes) sont opérationnels.

Mme Rice a également insisté sur le respect des prochaines échéances du calendrier politique, qui prévoit l'élaboration d'une constitution avant le 15 août et de nouvelles élections en décembre prochain.

Tout en faisant état de «progrès» dans la construction des forces de sécurité irakiennes, Mme Rice a par ailleurs refusé de fixer une date pour un retrait du contingent de 138 000 soldats américains de la Force multinationale. «Nous resterons en Irak jusqu'à ce que l'Irak soit capable de se défendre», s'est-elle contentée de déclarer.

Actions violentes

Depuis l'annonce de la composition du nouveau gouvernement Al-Jafaari fin avril, les insurgés ont multiplié les actions violentes, provoquant la mort de plus de 450 personnes en à peine plus de deux semaines.

La visite-surprise de Mme Rice a ainsi coïncidé avec l'annonce de la découverte de 34 corps d'hommes exécutés par la guérilla en trois lieux distincts au cours des dernières 24 heures, selon les autorités: 13 dans le quartier chiïte de Sadr City à Bagdad, 11 près de la ville de Latifiya, à une quarantaine de kilomètres au sud de la capitale, et 10 à Ramadi, un des bastions de l'insurrection, à 115 km à l'ouest de Bagdad.

La plupart des cadavres retrouvés avaient les

maines ligotées dans le dos, les yeux bandés et avaient été exécutés d'une ou plusieurs balles dans la tête avant d'être jetés dans une fosse improvisée ou à même le sol. Les exécutions étaient récentes, selon les constatations effectuées par la police.

La journée d'hier a également été marquée par l'assassinat d'un responsable du ministère de l'Industrie, tué par balles avec son chauffeur par des individus en voiture, d'après la police. Le mode opératoire a été le même pour l'assassinat dans le quartier de la Nouvelle Bagdad d'un chef religieux chiïte, cheikh Qassim al-Gharaoui, et de son neveu, Cheikh al-Gharaoui était un proche collaborateur du grand ayatollah Ali al-Sistani, plus haut dignitaire chiïte du pays.

À une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale, à Baqouba, régulièrement attaquée par l'insurrection, c'est le gouverneur de la province de Diyala qui a échappé à un attentat suicide à la voiture piégée, d'après les autorités, mais trois de ses gardes ont été blessés.

Quelques minutes plus tard, à 500 mètres de là, un kamikaze en uniforme de policier a déclenché sa bombe devant un tribunal, selon la police, qui signalait trois policiers tués et trois autres blessés. À l'hôpital général, le directeur Raed Abdul Munim dénombrerait un total de quatre morts et 37 blessés. Une vingtaine de minutes après, au moins sept obus de mortier s'abattaient sur un quartier résidentiel du centre de Baqouba, faisant quatre blessés.

Samedi, l'armée américaine avait annoncé la fin de l'opération Matador contre les partisans de l'ennemi N1 du pouvoir irakien et des forces américaines, le chef terroriste Abou Moussab al-Zarqawi, à la frontière syrienne (ouest). Plus de 125 insurgés auraient été tués en une semaine.

Associated Press avec l'AFP

INTÉGRISME

«Ils ont réussi dans un grand nombre de nos pays, et maintenant, l'offensive suivante, c'est l'Occident»

SUITE DE LA PAGE 1

La féministe qui a tissé, au fil des années, un réseau qui réunit des femmes aux quatre coins de la planète s'enflamme devant cette question identitaire inévitable: «En tant que Canadiennes, vous avez un espace laïque où vous n'êtes pas obligés de vous définir comme religieuses ou non. La foi, cela peut être quelque chose de privé. Mon identité ne passe pas nécessairement par la religion», lance la femme qui participait vendredi dernier Montréal à une rencontre de travail sur les conséquences des fondamentalismes religieux sur les droits de la personne, organisée par l'organisme Droits et démocratie.

Elle critique sévèrement le réflexe qu'ont plusieurs Occidentaux de demander aux personnes originaires de pays musulmans de décliner leur identité religieuse. «[En refusant de parler de mes croyances,] je veux forcer les Occidentaux à accepter que, bien qu'étant citoyens de pays majoritairement musulmans, nous n'avons pas forcément à avoir une identité religieuse ni à la déclarer», ajoute-t-elle sur un ton provocateur.

Derrière cette attitude en apparence rigide se cache l'essence même de son combat contre l'intégrisme religieux. Elle en a contre la prétention de leaders intégristes de parler au nom de tous ceux qui sont nés en terre musulmane ou de parents musulmans, contre l'incursion de la foi dans le domaine politique, contre les règles «supposément» religieuses qui ne sont en fait que la mise en œuvre d'un projet politique d'«extrême droite», qu'elle qualifie même de «fasciste».

Pour illustrer l'utilisation politique de la religion, elle raconte que, après l'indépendance de l'Algérie en 1962, un groupe de femmes s'était fait répliquer par le président de la République que l'octroi du droit à l'avortement et à la contraception serait contraire à l'Islam. Après avoir consulté des autorités religieuses, elles lui ont amené une «fatwa» (un avis juridique) affirmant le contraire. «Il l'a mise dans son tiroir», relate-t-elle, expliquant que la démographie du pays avait été malmenée par la mort de quelque deux millions d'Algériens pendant la guerre. Or, une dizaine d'années plus tard, la classe au pouvoir était dépassée par des hordes de jeunes au chômage. On a alors sorti la fatwa du tiroir et autori-

sé, au nom de l'Islam, la contraception et l'avortement, dans les cas où la santé de la mère était menacée (y compris psychologique).

Tribunaux d'arbitrage

Depuis quelques mois, le réseau FSLM pose un regard inquiet sur le Canada. Le débat en Ontario sur les tribunaux d'arbitrage religieux en droit de la famille — avec le dépôt du rapport de Marion Boyd en décembre dernier qui leur est favorable — donne des sueurs froides aux femmes qui se battent chez elles depuis des décennies pour se débarrasser de ces fameux codes de la famille.

«Cela s'inscrit dans une dimension mondiale. Ils ont réussi dans un grand nombre de nos pays et maintenant l'offensive suivante, c'est l'Occident», fait valoir la militante qui participe aujourd'hui et demain à un colloque organisé par l'Association nationale Femmes et Droit à Ottawa sur les perspectives internationales sur l'arbitrage religieux en droit de la famille.

Les revendications des intégristes contre la loi sur la laïcité en France et celles pour des espaces publics séparés pour les hommes et les femmes (hôpitaux, piscines, programmes scolaires) constituent selon elle un premier pas vers un système de justice communautaire parallèle. «C'est quoi cette ségrégation, sinon un apartheid des femmes», s'exclame-t-elle.

Si le procureur général de l'Ontario avalisait le rapport Boyd, cela créerait un précédent dans le monde occidental, où des demandes fusent déjà ailleurs, notamment en Grande-Bretagne. Mais ce n'est pas tant pour l'Occident que Marieme Helie-Lucas s'inquiète: «Il va y avoir un "backlash" absolument terrible pour les femmes dans nos pays. Les intégristes vont leur dire [que les lois religieuses s'appliquent] même en Occident.»

Droits de la personne galvaudés

Argumentaire à saveur de droits de la personne invoqué par les intégristes pour exiger des tribunaux religieux suscite son indignation. Il est plutôt «ironique», selon Mme Helie-Lucas, de voir que, «dans les pays où les femmes ont des droits, on leur propose, au nom de la démocratie et des droits de la personne, d'en avoir moins», alors que les batailles

font rages dans les pays musulmans «contre des lois discriminatoires».

Les organisations de droits de la personne en prennent pour leur rhume. Mme Helie-Lucas dénonce leur peu d'entrain à défendre les droits des femmes contre les intégrismes. «La question que nous posons à tous les organismes de droits de l'homme qui n'ont pas l'air d'y voir clair du tout, c'est pourquoi les droits des femmes n'ont-ils pas la même importance que les droits culturels ou religieux? Qu'est-ce que c'est que cette hiérarchie des droits?»

Les «chiens de garde» des droits de la personne ont de la difficulté à «considérer les intégristes musulmans pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des mouvements politiques d'extrême droite», ajoute Mme Helie-Lucas. «Ils se sentent, je pense, laissés manipuler par les intégristes» dont le discours joue sur le registre des droits de l'homme.

Si elle condamne les intégristes, Mme Helie-Lucas ne s'en prend pas aux musulmans dans leur ensemble ou encore à l'Islam avec une majuscule. Elle reconnaît certes que la religion de Mahomet a été, au cours de l'histoire, «discriminatoire envers les femmes»... comme l'ont été toutes les religions.

«Dans le Coran, dans la Bible, vous trouvez tout et son contraire, comme dans tous les textes sacrés», affirme la femme qui s'emploie à démêler les fils qui lient les textes sacrés, les coutumes et leur interprétation à des fins politiques. Elle note qu'en Algérie le voile islamique, dans la forme où on le connaît maintenant, n'était pas arboré par les femmes avant les années 1970. «Il a été introduit chez nous comme il l'est chez vous. Il y a une uniformisation de cet uniforme politique, qui est celui des intégristes. Ce n'est pas le voile qui était traditionnellement porté en Algérie», soutient-elle.

Si elle juge positivement le travail de théologiens musulmans qui «vont vers une théologie de la libération en Islam» en interprétant les textes dans le sens d'une plus grande égalité entre les genres, elle se refuse à mettre tous ses œufs dans ce panier pour faire avancer la cause des femmes. Cette cause, elle avancera selon la fondatrice de FSLM en donnant la parole aux laïques, dont la voix peine à percer celle du discours communautariste.

Le Devoir

STAR WARS

pas pareil triomphe. La saga des Star Wars allait lui apporter gloire et fortune, mais le rendre aussi prisonnier d'un univers.

Non, ce monde délirant n'est pas né d'un rêve nocturne retranscrit au matin. Lucas précise être un bûcheur qui travaille lentement, avec douleur.

«J'ai passé deux ans sur le scénario original, dit-il. Ce devait être un film unique, mais il était si long que je me suis résigné à le découper en trois parties.» On connaît la suite. Star Wars est devenu culte. Dès le départ, Lucas eut la brillante idée de renoncer à son salaire pour demander un pourcentage sur les recettes et les produits dérivés. Bien lui en prit! mais il laissa à d'autres le soin de réaliser les deux épisodes suivants.

Le succès crée la demande. Près de vingt ans après son premier Star Wars, il amorça une suite à trois volets, situant cette nouvelle série à une époque antérieure à la précédente. La Menace fantôme sortait en 1999, L'Attaque des Clones en 2002. Cette fois, le chaînon manquant vient au monde, segment qui lie les deux séries et apporte des clés à l'ensemble. Dernier acte, Rideau! Plus de Star Wars après celui-ci.

Lennui pour Lucas, c'est que les deux premiers épisodes de cette seconde série ont reçu une pluie de critiques négatives. «Simple question générationnelle, assure-t-il. Les plus de 25 ans préfèrent la première série, les autres la seconde. Comme les aînés possèdent des tribunes, ils parlent plus fort et on les entend davantage.»

Ça fait sourire George Lucas, quand les gens croient trouver dans ses Star Wars des échos de la guerre en Irak, du conflit palestinien, etc. «Au cours des années 70, à l'heure où j'ai créé cet univers, les États-Unis étaient englués dans le conflit du Vietnam. Là se trouve ma source», répond-il.

À ses yeux, la transformation d'une démocratie en dictature, au centre de l'œuvre, renvoie à bien des régimes de l'histoire. «L'Allemagne a eu Hitler, la France, Pétain. Avant eux, la tyrannie est née souvent dans un berceau démocratique. La concurrence et la corruption changent les humains au pouvoir. C'est comme ça depuis toujours. Espérons pour nous des lendemains meilleurs.»

Il y a six ans, en lançant La Menace fantôme, George Lucas prenait le virage du numérique et assurait que, d'ici à 2002, le monde entier aurait troqué la pellicule pour un signal transmis au projecteur. Il avait manié l'échéancier avec trop d'optimisme. Les majors ont bloqué le processus en multipliant les conditions pour accéder à leurs écrans.

«L'industrie américaine a haussé ses standards de définition, et la pellicule n'est pas encore déclassée, admet celui qui se bat pour l'avènement des nouvelles technologies. Mais, il y a six ans, on dénombrerait 60 écrans numériques dans le monde. Aujourd'hui, ils sont 300. Bientôt, nous émergerons de cette ère de noirceur.»

George Lucas se disait hier ravi de ne pas atterrir en compétition avec ce film. «C'est bien mieux de voir son œuvre consacrée sans avoir à concourir. Sinon, j'aurais gagné, bien sûr.» Dans les faits, Francis Ford Coppola avait plaidé auprès du directeur artistique de Cannes pour que Star Wars soit de la course... Mais George Lucas, quoique vexé, n'avouera jamais qu'il craignait ce révé-la: se collecter avec les auteurs et leur damer le pion au palmarès. Comme quoi, on n'a jamais tout ce qu'on veut dans la vie, même avec trois milliards de dollars, et des fans partout. Insatiable esprit humain...

Le Devoir

CULTURE

Conflit à l'OSM

58^e Festival de Cannes

Un lundi sous tension

CHRISTOPHE HUSS

Ce lundi est une journée importante dans le conflit à l'OSM. La Guilde des musiciens du Québec a fait de son appel à la solidarité des musiciens le point clé d'un dispositif de pression destiné à empêcher la tenue de certaines manifestations, au rang desquelles les finales du Concours musical international de Montréal (CMIM) qui débute aujourd'hui, les concerts de Charles Aznavour et les concerts prévus avec l'OSM au Festival de Lanaudière.

Mais cet appel est loin de faire l'unanimité parmi les musiciens pigistes de la place de Montréal. La dissuasion s'est faite «poliment et calmement» selon les termes de la lettre de Gérard Masse parue dans Le Devoir samedi dernier. On s'étonne alors de l'état de traumatisme de nombre d'instrumentistes, qui tous requièrent l'anonymat pour témoigner d'intimidations plus ou moins virulentes, sur le thème «tu ne joueras jamais à l'OSM» ou «tu vas être barré sur la place de Montréal», les arguments allant, pour certains, jusqu'à une menace de la radiation de la Guilde, donc une privation de leur gagne-pain.

Une chose est sûre: quand des musiciens qui ont accepté de faire partie de l'Orchestre du CMIM demandent au directeur général de l'ensemble auquel ils appartiennent de les accompagner ce matin, à la première répétition, pour les protéger, c'est qu'ils ont peur.

Le contractant Dominique Perron, chargé par les Jeunesses musicales du Canada de constituer l'Orchestre du CMIM, qui accompagnera les finalistes ce soir, demain et mercredi au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, affirme avoir rempli sa mission. Pour convaincre les musiciens, M. Perron a invoqué les articles 38 et 39 de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, stipulant, notamment, qu'il «est interdit à une association reconnue et aux artistes qu'elle représente d'exercer sur une personne un moyen de pression ayant pour objet d'empêcher un producteur avec lequel l'association est liée par une entente collective de produire ou de représenter en public une œuvre artistique».

Gérard Masse, président de la Guilde des musiciens, objecte que les événements en question font partie intégrante de la saison de l'OSM et qu'en l'état c'est plutôt la loi anti-scabs qui s'applique. Pour preuve, selon lui: «Les contrats sont déposés par l'OSM à la Guilde des Musiciens du Québec.» Toute la question est effectivement là: «Qui produit le spectacle?» Pour Dominique Perron, comme pour les Jeunesses musicales du Canada, ou le Festival de Lanaudière, la réponse est très claire et vaut également pour les spectacles de Charles Aznavour: l'OSM n'est pas le producteur de ces manifestations, et l'argent servant à payer les musiciens est en totalité extérieur à l'OSM. D'ailleurs, dit M. Perron «jamais, s'il en avait été question, je n'aurais accepté de recruter des musiciens pour le Festival Mozart Plus, qui est autoproduit par l'OSM».

Le calme et la politesse des luttes d'influence de la semaine passée ont excédé bien des musiciens pigistes. L'un d'eux trouve «paradoxal qu'on demande à des pigistes qui gagnent 20 000 \$ à 30 000 \$ par an de refuser 1300 \$ au prétexte de soutenir des musiciens salariés qui touchent 75 000 \$», ajoutant «on partage le même syndicat, mais pas la même bataille». Un autre s'intéresse aux jeunes chanteurs en compétition: «Pourquoi risquer de chambouler la vie de jeunes artistes venus de partout dans le monde qui ont travaillé si fort et se retrouvent confrontés à une chose qui ne les concerne pas?» Un troisième ajoute: «Soutenir l'OSM, cela nous donne quoi? Tout cela est un faux débat: les musiciens de l'OSM ont leur conflit; il leur appartient; ils ont été mal conseillés, et la vie continue.»

La journée sera donc importante pour jauger des rapports de force et de la détermination des uns et des autres, d'autant plus que certains musiciens de l'OSM ne se font pas prier pour qualifier en aparté de «grave erreur» l'appel par la Guilde à la démission ou au renvoi de leur directrice Madeleine Carreau. Marc Béliveau, président de l'Association des musiciens, s'est d'ailleurs dit hier, à Radio-Canada, «mal à l'aise» devant cette demande. Question communication et image, la première semaine de conflit a donc été très difficile côté musiciens. Il est vrai qu'il se sont également heurtés simultanément d'une part à Lucien Bouchard, président du conseil d'administration de l'OSM, monté au front pour défendre sa directrice et, d'autre part, à André Bourbeau, président du conseil d'administration des Jeunesses musicales du Canada, dont le CMIM est le fleuron!

De la suite dans les thématiques

Caché, de Michael Haneke, constitue jusqu'ici le meilleur morceau de la compétition

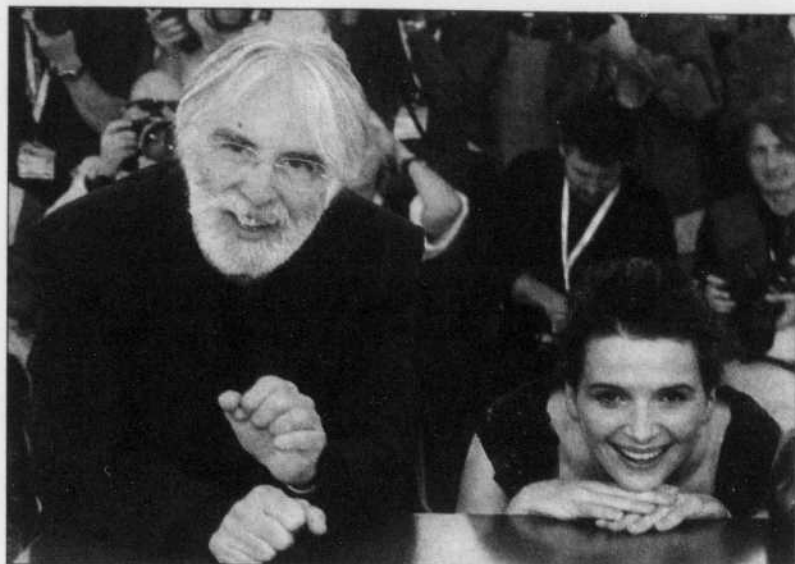
ODILE TREMBLAY

Cannes — À la Croisette des fins de semaine, envahie de touristes et de policiers, devant la baie ensoleillée qui ploie sous trop de yachts de luxe, bien des cinéphiles préfèrent la fréquentation des salles obscures. Le cinéma mérite d'avoir le dernier mot au festival, par-delà les flâ-flas, les jeux de jambe de Paris Hilton et les appâts dévoilés de Sophie Marceau. D'autant plus que la cuvée se révèle plutôt bonne. Inégale, quand même, mais nourrissante. L'étonnant, c'est de découvrir à quel point les thématiques des films se font cette année écho.

On n'en finit plus de voir à l'écran des hommes contrôlant parfaitement leur vie qui, soudain, rencontrent un os et s'enlisent sans savoir comment réagir. La célébrité, ses dérives et ses trous noirs de solitude est un sous-thème, toujours en mode viril. Les rapports père-fils aussi. La fragilité masculine inspire les cinéastes, aux antipodes de l'héroïsme, dans la perte, le deuil et le désarroi.

Je vous ai dit samedi tout le bien que je pensais de Last Days de Gus Van Sant, lancinante mélodie sur les derniers jours d'une rockstar. Mais Caché de Michael Haneke (le cinéaste de La Pianiste) est, sur le plan cinématographique, plus achevé et constitue jusqu'ici le meilleur morceau de la compétition. Remarquable aussi, Daniel Auteuil (qui incarne le mari de Juliette Binoche). Michael Haneke a toujours su tirer le meilleur de ses comédiens.

Dans cette histoire pleine de mystères, un couple parisien fortuné (l'époux, célèbre, anime une émission littéraire) reçoit les coups de fils anonymes et des cassettes enregistrant les allées et venues du couple et de leur fils. Qui? Pourquoi cette farce sinistre? Caché déterre le passé du mari, celui de la France aussi et du traitement



Michael Haneke, réalisateur du film Caché, et la comédienne principale, Juliette Binoche.

qu'elle réserva aux Algériens. Des remords, des injustices refont surface, crévent comme des bulles.

Tout cela est très bien mené, à petits pas, en retours en arrière, sur fond de crise de couple. Haneke révèle des choses en les cachant, poursuit son héros principal jusque dans ses derniers retranchements de lâcheté, tendant un miroir au spectateur, lâche aussi dans son confort et son indifférence aux tragédies extérieures.

Habile et lucide, Haneke plonge en eaux profondes avec une maîtrise diabolique, souvent dérangeante. Le cinéaste d'origine autrichienne (Caché est tourné en France) nous a habitués à des scènes plus dures, à la limite du supportable: Funny Games, La Pianiste. Dans Caché, mis à part un suicide sanglant, il se fait plus insidieux, mais découpe au scalpel des relations

humaines jusqu'à les laisser béantes. Comme disait Juliette Binoche en conférence de presse: «On ne verrait pas tous les jours les films de Haneke. Ce serait trop dur. Mais, de temps en temps, ils sont indispensables.» Vrai!

Inutile de m'appesantir sur Election du Chinois Johnnie To: une histoire de mafia de Hong-Kong en élection de parrain. Le cinéaste remontera le fil des traditions centenaires de ces triades chinoises, dont le chef tient le spectre du dragon. Mais ces plans serrés et cette belle caméra ne suffiront jamais à racheter l'ennui des combats féroces, clan contre clan, dont on se lasse dès le premier quart d'heure.

Sur la thématique des relations père-fils, un film italien assez raté, truffé d'in-vraisemblances, Une fois que tu es né de

Marco Tullio Giordana, avait le mérite de surfer sur les thèmes de l'heure. Cette histoire de garçon de riche tombé d'un yacht en mer, secouru par des clandestins massés sur un rafirot, traîne la patte, il est vrai. Mais la perte des repères après un événement-choc (ici la chute du bateau) vient hanter les protagonistes père et fils. Leur vie bascule. Une fois que tu es né, monté autrement, et avec des liens scénaristiques mieux attachés, aurait pu s'élever plus haut. Parfois, il émeut, avant de retomber dans sa confusion. Hélas!

Déception plus grande: Batalla en el Cielo de Carlos Reygadas. Le cinéaste mexicain avait remporté, il y a deux ans, la caméra d'or avec l'extraordinaire Japon. Cette fois, son parti pris de coller sa caméra aux corps, pour saisir la peau, l'œil, la larme, le pied qui saigne devient procédé.

L'histoire du chauffeur d'un général, pétri de remords après un kidnapping qui tourne mal, ne crée pas la commotion de Japon. Marcos Hernandez joue cet homme dont le monde s'écroule après la mort du bébé enlevé, d'autant plus qu'il a tout avoué à la fille de son patron.

À Mexico et dans les hauteurs d'un pèlerinage en montagne, la douleur, l'amour pour la jeune fille, le remords deviennent ce corps d'homme presque muet. Mais les scènes sexuelles très explicites paraissent plaquées et les silences assez vides. La magie n'a pas opéré. À quoi tient l'éclat au cinéma? On ne sait plus. Mais que d'hommes fragilisés on rencontre sur les écrans de Cannes ces temps-ci...

Le film d'Egoyan a été moyennement bien accueilli, comme prévu. Le Monde et Libération l'ont écorché. D'autres l'appuient, dans la presse étrangère comme en France, mais sans crier au chef-d'œuvre. Couci-couça au fil d'arrivée.

THÉÂTRE

Au bord du gouffre

LONG DAY'S JOURNEY INTO NIGHT

D'Eugene O'Neill. Mise en scène: David Latham. Au Centaur jusqu'au 5 juin.

HERVÉ GUAY

Bien avant le règne des familles éclatées et reconstituées, Eugene O'Neill a dépeint les effets de l'instabilité sur un clan bien particulier. Le père acteur, qui a épousé une couventine bien vaine, l'entraîne bientôt, ainsi que ses deux fils, d'hôtel en hôtel, sans se douter de l'ampleur du désastre qui les attend tous. Pour cette raison et d'autres encore, Long voyage vers la nuit occupe une place à part dans le répertoire occidental. Dans cette bouleversante autobiographie théâtrale, le grand écrivain américain (Nobel 1936) a essayé de «regarder enfin [ses morts en face]». Il y dresse en outre le constat qu'il est extrêmement difficile d'échapper à son passé familial.

Gros morceau néanmoins pour le Centaur que cette œuvre sombre. Aussi le metteur en scène David Latham a-t-il réuni autour de lui une distribution plus forte que celles que l'on voit habituellement dans ce théâtre. Première, Albert Millaire effectue un re-

tour remarqué sur une scène qu'il n'a pas foulée depuis 1977. Signalons également le recrutement de Rosemary Dunsmore qui avait ébloui au même endroit dans Wit il y a quelques années. Est-ce suffisant pour faire revivre, de manière satisfaisante, les Tyrone et leurs déchirements? Tout dépend des exigences du spectateur.

Commençons par cette maison trop grande aux bibliothèques vitrées et verticales dont les murs laissent apercevoir les balafres du passé. Elle est si convenue qu'elle s'ajoute à la liste des scénographies décevantes dont cette salle a le secret. Moins qu'un véritable point d'appui à une lecture inspirée d'un drame dont l'actualité aurait pu être mise à l'avant-plan, ce décor assoit le texte dans une sorte de théâtre de salon plutôt désuet. C'est aussi dans cette direction que pointe la mise en scène de David Latham, qui se préoccupe avant tout du jeu des acteurs.

Au centre de son travail, il met Rosemary Dunsmore. Mobile, elle interprète une Mary Cavan Tyrone d'une fébrilité et d'une exubérance tangibles. Aussi le spectateur se prend-il, tout comme la tribu Tyrone en entier, à guetter chacun de ses faux pas et à vibrer à chacun de ses envolées dramatiques ou ro-

manesques. De son côté, Albert Millaire fait du vieil acteur avaré qui lui échoit moins une figure complexe qu'un bouledogue qui ne sait qu'aboyer pour toute défense. Il évoque cependant avec assez de justesse la grande carrière qui a filé entre les doigts de Tyrone, de même que l'enfance sordide dont il est issu. Ses deux fils, Jamie et Edmund, ont droit à une interprétation, à mon avis, un peu trop lumineuse. Alain Goulem ne creuse pas assez le côté obscur du premier. Au lieu d'un sinistre raté alcool, dans la grande scène où il met son cadet en garde contre lui-même, il nous offre le numéro cocasse d'un petit gros ivre, simplement un peu maladroit. Pour sa part, Brendan Murray prête à l'alter ego de Eugene O'Neill les traits d'un bellâtre plus romantique que désespéré. La surprise vient de Laura Teasdale qui propose une belle composition de servante à la fois rustique et candide. En fait, le pittoresque de son travail est à l'image d'une mise en scène, qui se révèle mieux à même de rendre l'humour de ce Long voyage vers la nuit que de descendre aux profondeurs du gouffre. Cela n'empêche toutefois pas le spectateur imaginaire de l'entrevoir, s'il se concentre le moindrement sur ces répliques d'écorchés vifs.

EN BREF

Stefie Shock quatre mois à Paris

Paris — Stefie Shock s'installera temporairement à Paris l'automne prochain pour consolider les bases de sa carrière française. Une fois terminée sa tournée estivale au Québec, Stefie Shock prendra un appartement au cœur de la capitale, a confirmé son agent Alain Dupuis. «Il sera à Paris pendant quatre mois, de septembre à décembre, de manière à pouvoir se consacrer à la France à plein temps», a-t-il indiqué. Dans son pied-à-terre parisien, Stefie Shock s'attaquera à la composition de son troisième album, tout en demeurant disponible pour les interviews et la promotion. Il effectuera également une tournée de «20 à 30 dates», qui passera bien sûr par Paris, dans une salle qui n'est pas encore choisie. Stefie Shock s'est véritablement lancé à l'assaut de la France l'automne dernier. La sortie de son album Le Décor (sous étiquette Warner-France) avait été en novembre l'occasion d'un «showcase» enthousiaste devant des professionnels et des journalistes, suivi d'une tournée de promotion en janvier. La semaine dernière, le Québécois était de retour à Paris pour un concert convaincant et résolulement rock à l'Européen (300 places), là où Robert Charlebois a relancé sa carrière française l'année dernière. — PC

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channels (CANAL), time slots (18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, minute) and program titles.

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

GRANDS SPECTACLES/ APPELÉZ-MOI STÉPHANE

La fameuse pièce de Claude Meunier et de Louis Saia, plutôt mordante.

Arto, 19h30

EN ATTENDANT BEN LADEN

Pierre Falardeau est invité. C'est ce qui s'appelle chercher le trouble.

Radio-Canada, 20h

LES GRANDS DOCUMENTAIRES

En reprise, USA: Indécente interdite, ce documentaire sur le retour du puritanisme aux États-Unis.

Télé-Québec, 20h

BONS BAISERS DE FRANCE

L'émission de la soirée, c'est certain, alors que France Beaudoin inaugure ce talk-show quotidien. Normand Brathwaite passe la semaine avec elle et, ce soir, elle reçoit Véronique Cloutier, Michel Barrette et Stéphane Rousseau.

Radio-Canada, 21h

NOS ÉTÉS

C'est la toute dernière émission.

TVA, 21h

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable